



CAMEROUN INCLUSIF
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT

PDV R

PROJET DE DEVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RESILIENTES



LA BANQUE MONDIALE

MINHOU

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DECISION N° 005223 /D/MINHOU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/12-2024 DU 23 DEC 2024 ,
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°0116/E/2/AMI/MINHOU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/10-24 DU 30/10/2024 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DES DCES SPECIFIQUES POUR 6 KM DE DRAIN DANS LE
BASSIN VERSANT DE TONGO BASSA ET 4 KM DE DRAIN DANS LE BASSIN VERSANT DE BOBONGO A PARTIR DES
ETUDES DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE DOUALA

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

- Vu La constitution de la République du Cameroun ;
 Vu L'Accord de Crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
 Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ,
 Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
 Vu La loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021portant loi de financement pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
 Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
 Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
 Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ,
 Vu La décision n°00001/D/MINHOU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constitution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
 Vu L'AMI N°0116/E/2/AMI/MINHOU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/10-24 DU 30/10/2024 ;
 Vu Le rapport d'analyse des Manifestations d'intérêts (CVs) ;
 Vu Le procès-verbal des négociations du contrat ;
 Vu Le procès-verbal d'examen du dossier d'attribution par la CSPM du 17 décembre 2024.

DECIDE :

Article 1^{er} - Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel à Manifestation d'intérêt susmentionné :

Candidat	Montants	Début D'exécution
NGUETCHO Denis Email : nguetchodenis@yahoo.fr Tél : +237 677 45 74 19	12 578 616 FCFA HTVA 15 000 000 FCFA TTC	Soixante (60) jours

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

23 DEC 2024

Yaoundé le
Le Ministre
(Maître d'ouvrage)
Katche
n° 1 Katcha Fabrice

Ampliations :

- ARMP,
- MINMAP,
- CSPM/PDVIR,
- CIRONO